

# La stratégie de façade maritime Sud-Atlantique à horizon 2030

*Une feuille de route  
pour l'ensemble des acteurs  
de la mer et du littoral*



DIRECTION  
INTERRÉGIONALE  
DE LA MER

SUD-ATLANTIQUE

## L'ambition de la façade Sud-Atlantique à horizon 2030

L'océan est une des clés de résolution des nombreux défis mondiaux auxquels sera confrontée la planète dans les décennies à venir : sécurité alimentaire, changement climatique, production d'énergie, valorisation et exploitation durable et raisonnée des ressources naturelles, amélioration des soins médicaux.

Au regard du rôle essentiel de l'Océan, l'Europe a mis en place en 2007 une **politique maritime intégrée**. Celle-ci vise à traiter des différentes politiques maritimes ayant traits à des secteurs spécifiques (pêche, transport maritime, plaisance et loisirs nautiques, exploitation des fonds marins, préservation du milieu marin, sécurité de la navigation, énergies marines renouvelables, etc) de manière coordonnée et non plus sectorielle.

Présente dans tous les océans du globe grâce à ses outremers, la France joue un rôle majeur dans la mise en oeuvre de cette politique européenne. Elle ambitionne ainsi dès 2009 de valoriser sa situation géographique en une **Stratégie nationale pour la mer et le littoral**. Cette stratégie vise à faire progressivement émerger un **nouveau modèle de société** alliant progrès socio-économique et préservation écologique. Ce modèle de développement durable, qui renouvelle nos façons de consommer, de produire et de vivre ensemble, offre un large potentiel pour stimuler la croissance économique, l'emploi et l'innovation. N'ayant pas vocation à être mise en oeuvre de façon uniforme sur l'ensemble du littoral français, les orientations de cette stratégie sont déclinées localement dans une **stratégie de façade maritime**.

### Un espace maritime au cœur de l'arc atlantique

Bordée par le Golfe de Gascogne, la façade maritime de la région Nouvelle-Aquitaine s'étend sur 720 km de linéaire côtier et couvre un peu moins d'un quart de l'ensemble des eaux métropolitaines. Cette façade dite "Sud-Atlantique" dispose en mer d'espaces naturels marins protégés, de riches écosystèmes, d'un patrimoine culturel à l'identité marquée, de filières professionnelles dynamiques et en pointe ouvertes aux mutations : pêche, industrie navale et nautique, sports nautiques, tourisme... Cet espace maritime offre ainsi des atouts considérables pour développer une économie bleue, compétitive, performante et source d'emplois, en misant sur la connaissance et la formation, et en valorisant le potentiel d'innovation et de croissance qu'offre l'océan.



# LES CHIFFRES CLÉS DE LA FAÇADE SUD- ATLANTIQUE



**50.000**  
emplois dans  
l'économie maritime



**65**  
aires marines protégées  
dont 2 parcs naturels  
marins



**296**  
millions d'euros  
de chiffre d'affaire générés  
par la filière conchylicole



**200.000**  
dauphins communs estimés  
en hiver sur le plateau  
continental du Golfe de  
Gascogne



**800**  
millions d'euros de chiffre  
d'affaire générés par  
la filière nautique



**48%**  
de la surface nationale des  
herbiers de zostères naines  
situés dans le Bassin  
d'Arcachon



**88**  
millions d'euros  
de chiffre d'affaire générés  
par les halles à marée



**100%**  
des effectifs naturels  
d'esturgeons européens



**20**  
millions de tonnes  
de marchandises traitées  
dans les ports de la région



**20%**  
des effectifs nationaux de  
sternes caugek (plus grosse  
colonie sur le banc d'Arguin)



**5300**  
marins professionnels  
en activité sur  
la façade

## La stratégie de la façade Sud-Atlantique, véritable feuille de route de l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral



La mer et le littoral font l'objet de **nombreux usages** et constituent un atout pour la région Nouvelle Aquitaine dans des domaines aussi variés que les ressources halieutiques, les activités nautiques, le transport maritime, l'aquaculture, la construction navale, le tourisme, les énergies marines...

Ils sont également soumis à de **nombreuses pressions**, notamment du fait de l'artificialisation des sols, du changement climatique, des pollutions terrestres et des activités anthropiques. Les acteurs de la mer et du littoral ont alors d'abord cherché à atteindre, préserver et restaurer un bon état de ces milieux marins. Avec la multiplication des activités en mer, des conflits d'usages sont apparus : par exemple, entre plaisanciers et conchyliculteurs, entre plaisanciers et baigneurs, entre usagers et gestionnaires d'espaces naturels...

L'élaboration d'une stratégie de façade à l'échelle Sud-Atlantique à partir de 2017 a élargi et orienté le périmètre des réflexions vers une planification de l'espace maritime.

Il s'agit alors d'**organiser les activités humaines pour en réduire les impacts sur le milieu marin** en faisant cohabiter les usages et en préservant les milieux à enjeux et les ressources halieutiques.

Ce projet de développement global et durable tient compte des spécificités économiques, sociales et écologiques locales. Il décrit le futur souhaité pour la façade à horizon 2030 *via* un document de planification : le **Document stratégique de façade**.

### Le saviez-vous

**75%**

du linéaire côtier girondin est en **recal** du fait de l'érosion côtière



**40%**

de la production **ostréicole** française provient de Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine est la **1<sup>ère</sup>** région européenne pour le **surf** en nombre de pratiquants et de licenciés



Bordeaux est la **1<sup>ère</sup>** escale de la façade atlantique pour les **paquebots** de croisière

**45%**

des eaux territoriales de Nouvelle-Aquitaine sont sous statut **d'aires marines protégées**



**99%**

des eaux de baignade en mer de Nouvelle-Aquitaine sont de **bonne** ou **d'excellente** qualité



**80%**

des **déchets marins** sont d'origine terrestre



# Une vision d'avenir de notre façade à horizon 2030

## 1 PRÉSERVER UN PATRIMOINE LITTORAL ET MARIN D'EXCEPTION

**Préserver les espaces littoraux et marins d'exception en conservant une part importante de milieux naturels et d'usages traditionnels** pour faciliter la réduction des conflits d'usages et assurer l'attractivité de la région. Une amélioration de l'état de conservation des écosystèmes et des paysages augmente également leur valeur ajoutée sur un plan économique

**Favoriser une nécessaire solidarité amont-aval** pour bénéficier d'une eau douce de qualité qui soit propice aux nurseries de poissons, à l'élevage des huîtres et des moules et aux activités balnéaires sur le littoral

**Développer la résilience des territoires face aux risques littoraux** (érosion et submersion marine) pour assurer la sécurité des résidents et le développement des activités



## 2 UNE ÉCONOMIE MARITIME COMPÉTITIVE, POURVOYEUSE D'EMPLOIS ET RESPECTUEUSE DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES

**Conforter les activités maritimes et littorales pourvoyeuses d'emplois locaux** en les inscrivant dans le processus de transition écologique et énergétique pour faire de l'océan notre avenir et favoriser un développement du tourisme littoral économe en ressources et en espaces.

**Renforcer l'attractivité des ports par de meilleures connexions à leur arrière-pays** pour permettre une densification industrielle et le développement de projets structurants sur la façade.

**Développer le potentiel des énergies marines renouvelables (éolien en mer, houlomoteur et hydrolien estuarien)** pour contribuer aux objectifs nationaux de la transition énergétique

**Promouvoir un partage accepté et consensuel de l'espace marin** pour une coexistence la plus harmonieuse entre les différents usages et une optimisation de l'espace

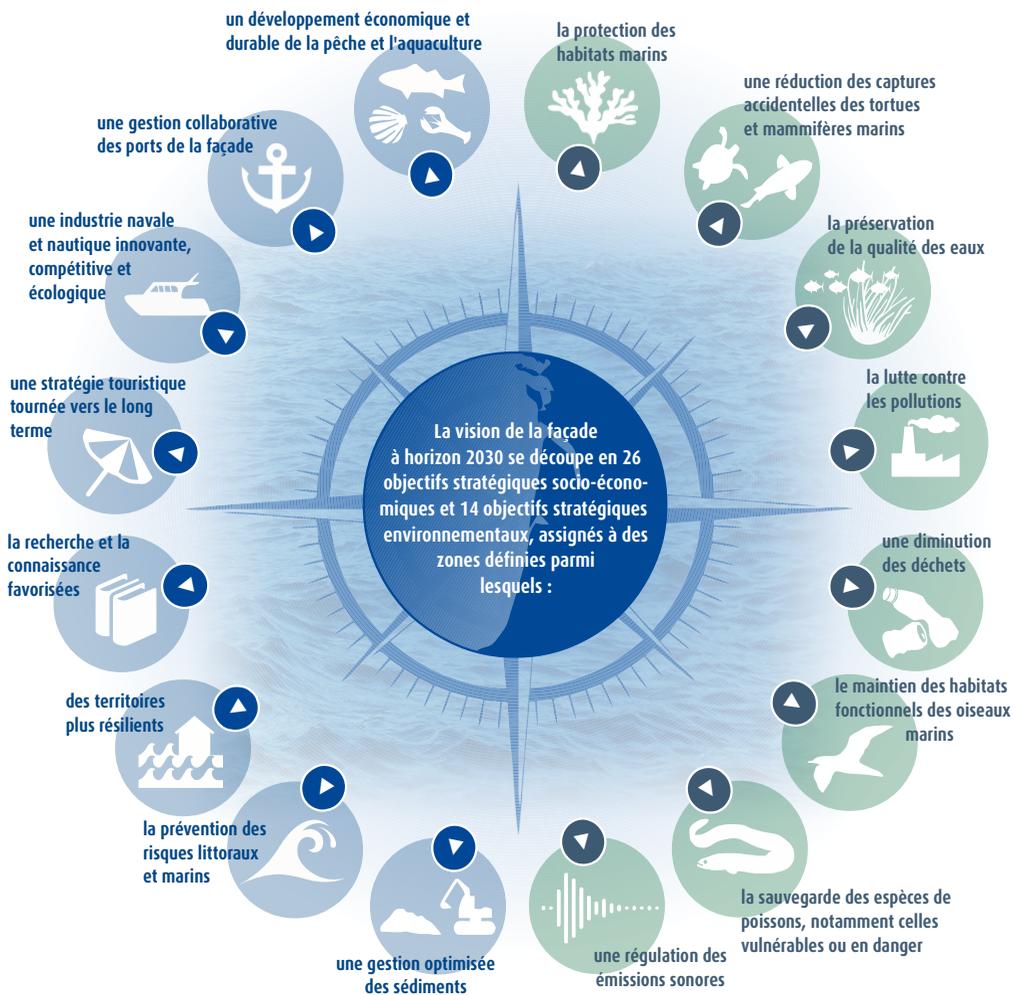
## 3 L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES COMME MOTEUR DE L'INNOVATION

**Valoriser les coopérations entre les acteurs scientifiques, la société civile (professionnels de la mer, associations, clubs sportifs) et le monde industriel** pour favoriser le partage et le développement de la connaissance sur les milieux marins

**Soutenir l'innovation en maintenant la recherche et le développement** pour favoriser l'adaptation de nouvelles filières (biotechnologies, EMR) plus respectueuses de l'environnement, pour générer des emplois locaux et des formations adaptées, et pour affirmer le leadership de la façade Sud-Atlantique en recherche et développement dans la filière nautique et la glisse

**Sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux liés à la mer et au littoral** pour faire prendre conscience du potentiel qu'offre la mer et de l'attractivité de ses métiers, notamment dans les nouvelles filières

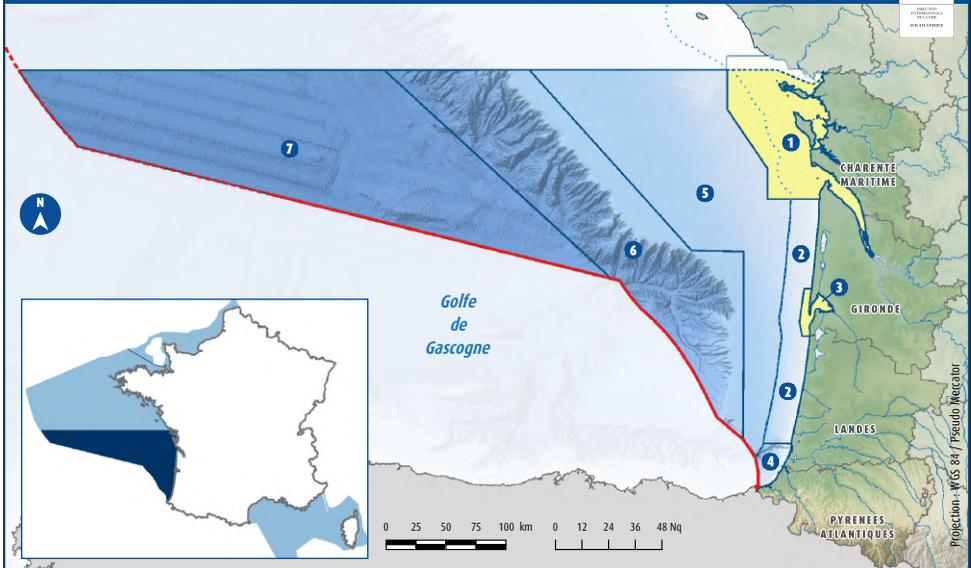
## Des objectifs stratégiques



## et une carte des vocations

7 vocations d'usage des espaces maritimes ont été définies. Elles visent à garantir la **préservation des espèces à enjeux** et la **cohabitation des activités**.

# Carte des vocations de la façade Sud-Atlantique



Identification des territoires maritimes et littoraux

Limite de la zone économique exclusive (200 Nq)

Parcs naturels marins

Limite des eaux territoriales (12 Nq)

## 1 Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis

Connaissance et protection du milieu marin; développement durable des activités maritimes.

## 2 Côte sableuse aquitaine

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte.

## 3 Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Connaissance et protection du milieu marin; développement durable des activités maritimes.

## 4 Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour, Gouf de Capbreton

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées à l'atteinte du bon état écologique, à la prise en compte de l'évolution du trait de côte, en privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques).

## 5 Le plateau continental

Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation notamment avec le transport maritime, le développement possible de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins.

## 6 Le talus continental

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à fort enjeu écologiques.

## 7 La plaine abyssale

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone.

Source : DIRM SA - Fonds de carte : © BD CARTO (IGN), © EMOdnet, © SHOM



**Direction interrégionale de la mer  
Sud-Atlantique**

1-3, rue Fondaudège CS 21227  
33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00  
[dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr)



[www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr)

Suivre l'actualité #MerLittoral2030  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr)

